

# Bourse de Bruxelles

---

## Dossier de mise au concours de l'Atelier de Bruxelles

---

Ville de Bienne - Service de la culture  
Bourse de Bruxelles  
Rue Centrale 60 2501 Bienne  
e-mail: [pierre-edouard.hefti@biel-bienne.ch](mailto:pierre-edouard.hefti@biel-bienne.ch)  
téléphone 032 326 14 07

août 2009

## Atelier de Bruxelles

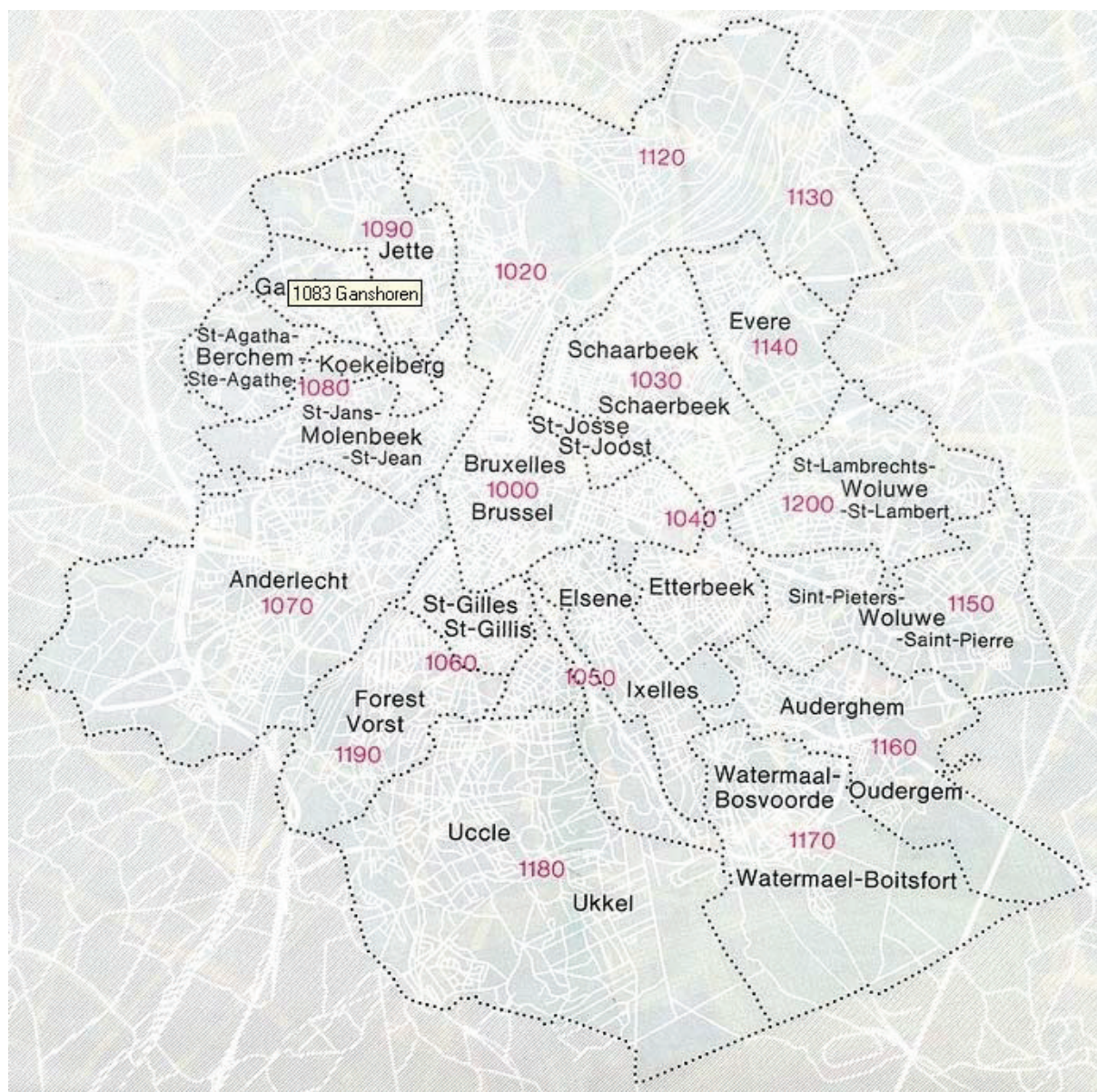
---

La mise à disposition de cet atelier est le résultat de la collaboration entre les villes de Neuchâtel, Yverdon-les-Bains, Bienne, la République et Canton du Jura et le Conseil du Jura bernois, qui ont institué par convention la "Bourse de Bruxelles".

Cette bourse comprend la mise à disposition d'un logement-atelier situé à proximité du centre de Bruxelles, ainsi qu'un soutien financier minimum de CHF 1'000.- par mois (au choix des partenaires de l'atelier de Bruxelles)

### Renseignements supplémentaires

Ville de Bienne - Service de la culture  
Bourse de Bruxelles  
Rue Centrale 60 2501 Bienne  
e-mail: [kultur.culture@biel-bienne.ch](mailto:kultur.culture@biel-bienne.ch)  
téléphone 032 326 14 07



## Descriptif

---

Cet atelier se situe au 3<sup>ème</sup> étage, il est traversant rue – cour arrière. Il dispose d'une façade sur rue (Chaussée de Haecht / Place de la Reine), ainsi que de 2 fenêtres sur cour.

La façade sur rue est percée de 2 ouvertures, dont une baie vitrée très grande et très lumineuse. La vue urbaine est intéressante, avec un dégagement sur la Place de la Reine et la vue sur l'église royale Ste Marie.

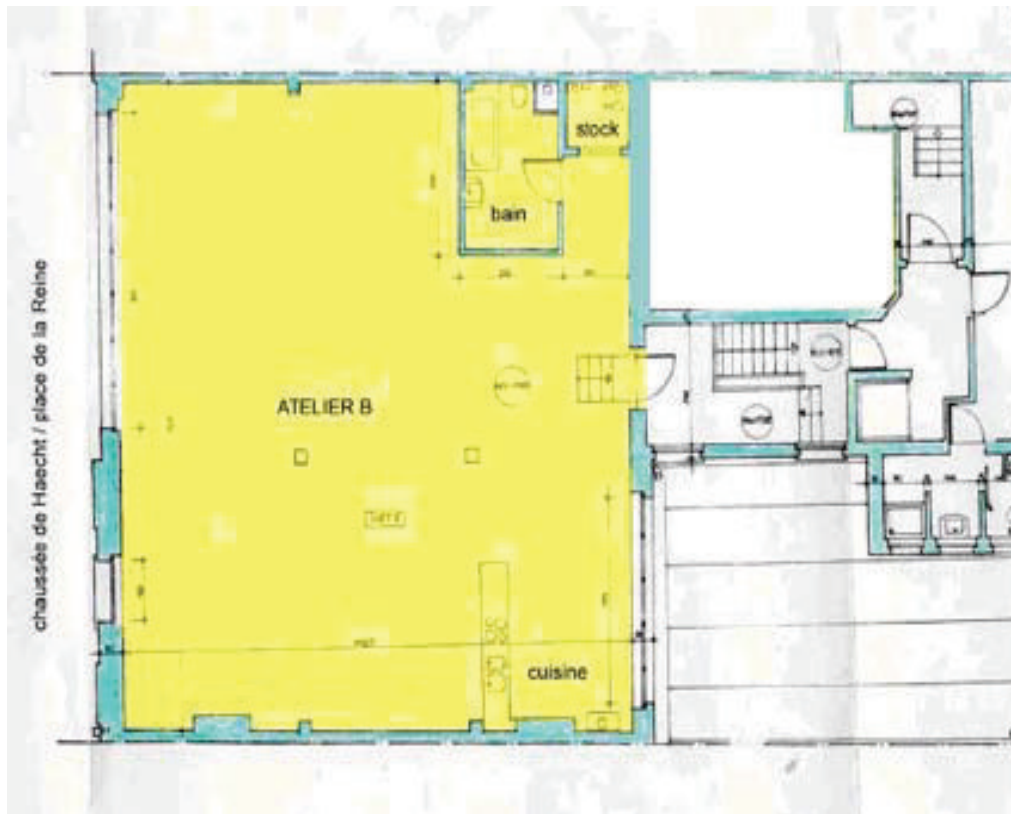
L'atelier-appartement est composé d'un volume principal, d'un seul tenant, dans lequel est installée la cuisine. La répartition actuelle peut être modifiée.

Une salle de bain et un espace de stockage complètent les lieux.

Le revêtement de sol est en carreaux de céramique sur toute la surface.

L'atelier dispose d'un raccordement téléphonique (l'abonnement est offert par les partenaires, les communications sont à la charges de l'artiste). Un accès à internet est disponible gratuitement (l'abonnement est pris en charge par les partenaires). Installation modem-routeur 4 ports et Wi-Fi (mot de passe dans le classeur rouge à proximité). Taille en Mo du téléchargement ou échange limité mensuellement, sinon devient très lent.

L'atelier est de géométrie simple et d'une hauteur d'environ 3.80m. La partition de l'espace peut être effectuée par des moyens primaires (voiles sur câbles).



Dimensions générales:

Pièce principale, y compris murs bain et stock: 11.25m x 13.10m

**Total: 147.37 m2**

## **Informations pratiques**

---

### L'atelier est situé à l'adresse suivante:

140 chaussée de Haecht  
Schaerbeek  
B-1030 Bruxelles  
téléphone: +32 22 426 272

### Le propriétaire de l'immeuble est:

Monsieur Luc Grootaert  
[luc.grootaert@gmail.com](mailto:luc.grootaert@gmail.com)  
téléphone: +32 224 26272  
mobile: +32 496 820 217

### La personne de contact à Bruxelles est:

Madame  
Marie-Laure Maillat  
rue de l'Etoile 89  
B-1180 Bruxelles  
[m.marielaure@gmail.com](mailto:m.marielaure@gmail.com)  
téléphone: +32 (0)489 330 074

Marie-Laure Maillat ne peut être sollicitée que pour les phases d'arrivée et départ, ou en cas de problèmes graves. Elle n'a pas de la part des partenaires un mandat d'assistance constante.

### Adresse de contact des partenaires

Ville de Bienne - Service de la culture  
Bourse de Bruxelles  
rue Centrale 60 2501 Bienne  
[pierre-edouard.hefti@biel-bienne.ch](mailto:pierre-edouard.hefti@biel-bienne.ch)  
téléphone +41 32 326 14 07

### Mobilier:

L'atelier est meublé de manière simple (mobilier, vaisselle, literie). Il est parfaitement habitable tel quel.  
Toute modification doit être faite en accord avec les partenaires de la Bourse de Bruxelles.

### Entretien:

Un entretien de l'atelier est organisé toutes les 2 semaines environ, pour un nettoyage de base (personnel de ménage pour 1 à 2 heures). Pris en charge par les partenaires.

### Répartition des clés:

Luc Grootaert: 1 jeu de clés  
Christophe Sermet: 2 jeux de clés, dont 1 est remis à l'artiste, à son arrivée  
Personnel de ménage: 1 jeu de clés

## Documentation photographique

---

Quelques images de l'atelier, prises avant son occupation par la Bourse de Bruxelles (les aménagements sont différents):



l'immeuble sur Chaussée de Haecht



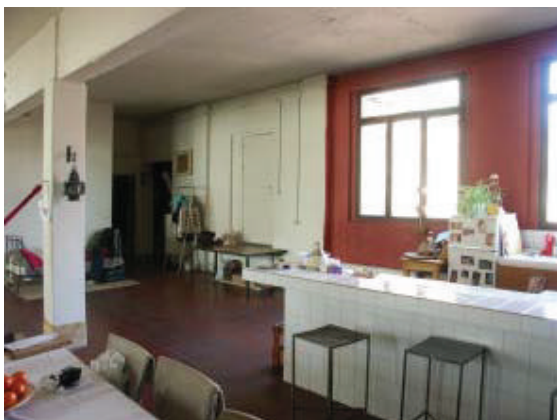
vue sur la cuisine, depuis l'entrée



la fenêtre principale de l'atelier



coin à manger, cuisine et fenêtres sur cour



vue sur l'entrée, la cuisine est à droite



fenêtres sur cour



le séjour avec la baie vitrée



la partie médiane, le bain est au fond



la partie médiane, la baie est à droite



la partie médiane, dans l'axe



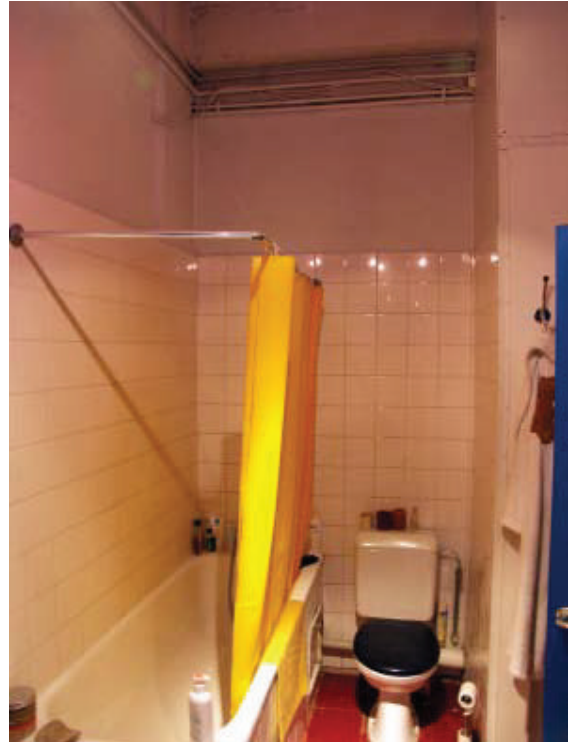
le séjour, en direction de la cuisine



depuis la cuisine, direction façade rue



la petite fenêtre sur Chaussée de Haecht



la salle de bain



la baie sur Chaussée de Haecht



le carrelage de sol



place de la Reine et église Ste Marie

## **Bruxelles**

---

Bruxelles (*Brussel* en néerlandais, *Brüssel* en allemand, *Brussels* en anglais), est la capitale de la Belgique et le siège des gouvernements et parlements de plusieurs de ses entités fédérées (la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté française de Belgique, la Communauté et la Région flamande), ainsi que d'organisations internationales, dont l'OTAN et de nombreuses institutions de l'Union européenne.

Sur le plan linguistique, Bruxelles est une des trois capitales entièrement ou *presque entièrement* de langue française en Europe, avec Paris et Luxembourg. En effet, le français est *de nos jours* la langue parlée par 85 à 90% des habitants de la ville et de la Région de Bruxelles-Capitale. Géographiquement, Bruxelles est enclavée en région flamande. Bruxelles est officiellement bilingue avec une majorité francophone et une minorité néerlandophone (environ 10% de la population). [Voir section "Statut linguistique" ci-dessous]. Tous les noms de rues, l'affichage public, les panneaux routiers, etc., sont écrits dans les deux langues à Bruxelles.

Le terme Bruxelles est utilisé pour désigner la commune proprement dite (on parle dans ce cas de Bruxelles-ville) qui compte près de 140 000 habitants. Mais le plus souvent, « Bruxelles » désigne la Région de Bruxelles-Capitale, qui compte au total 19 communes et un million d'habitants : c'est une des trois Régions fédérées de Belgique, les deux autres étant la Wallonie et la Flandre. Par extension, « Bruxelles » peut également désigner, en dehors de la Belgique, les autorités européennes.

Selon la constitution, la "ville de Bruxelles" (donc la commune de 140 000 habitants) est la capitale de la Belgique et le siège du Gouvernement.

### **Généralités**



Les armoiries de Bruxelles.

Il faut distinguer l'agglomération de Bruxelles, au sens géographique informel du terme, des divisions politiques et administratives qui recouvrent des zones d'étendues différentes :

D'une part, la Région de Bruxelles-Capitale, qui regroupe plus d'1'000'000 d'habitants sur les 19 communes (sur une superficie de 161 km<sup>2</sup>).

D'autre part, la commune appelée Bruxelles-ville (140 000 habitants) est l'une des 19 communes de cette Région. Elle en occupe le centre historique (parfois appelé le *pentagone*) ceinturé par les boulevards de la "petite ceinture", ainsi que les anciennes communes de Laeken, Neder-over-Heembeek et Haren (fusionnées en 1921) au nord, les quartiers européen et Cinquantenaire à l'est, l'axe des avenues Louise et Roosevelt et le bois de la Cambre au sud qui lui ont été annexés.

Pour ses fonctions de capitale, il n'est pas fait de distinction entre la ville et la région.

L'agglomération bruxelloise ne s'étend pas que sur les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, mais sur environ 520 km<sup>2</sup> (peuplés d'environ 1,4 million d'habitants, le nombre étant difficile à estimer, suite aux définitions fort différentes des géographes et à l'absence d'institution officielle depuis la reprise des compétences de l'ancienne agglomération par la région) selon des chiffres de l'État fédéral belge. Bruxelles-Capitale seule (que l'on peut considérer comme le centre urbain avec ses 19 communes) compte un peu plus d'un million d'habitants.

La zone de rayonnement économique bruxelloise comprend une grande partie des deux provinces de Brabant. Elle regroupe les régions qui sont fortement dépendantes économiquement de la capitale et représente environ 2,5 millions d'habitants. On estime à 350 000 le nombre de navetteurs bruxellois.

Il est généralement admis que Bruxelles est la capitale la plus verte d'Europe. Elle est également une des villes les plus cosmopolites du monde.

Bruxelles est membre de l'Organisation des villes du patrimoine mondial.

### **Capitale multiple et centre diplomatique mondial**

Bruxelles est souvent qualifiée (avec Strasbourg et Luxembourg) de capitale de l'Union européenne, bien que l'Union ne dispose pas formellement de capitale. En effet, y siègent de nombreuses institutions européennes, telles que :

- le Conseil de l'Union européenne ;
- la Commission européenne ;
- les commissions du Parlement européen et ses sessions additionnelles ;
- le Conseil européen
- le Comité des régions ;
- le Conseil des Communes et régions d'Europe
- le Comité économique et social.

C'est également à Bruxelles (Evere) que se situe le siège de l'OTAN.

Les principales confédérations syndicales internationales y ont leurs sièges : la Confédération européenne des syndicats (CES), la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT).

La ville accueille aussi 120 institutions internationales, 159 ambassades et plus de 2500 diplomates, faisant de Bruxelles le deuxième centre de relations diplomatiques au monde (après New York).

Enfin, Bruxelles ne compte pas moins de 1 400 ONG.

### **Statut linguistique**

En Belgique, pour décrire la situation linguistique de Bruxelles, on cite souvent la formule suivante : une entité francophone (à 87%) ayant un statut officiel bilingue français/néerlandais. C'est assez proche de la réalité du statut linguistique à Bruxelles.

Il s'agit d'un bilinguisme institutionnel intégral et paritaire, c'est-à-dire que Bruxelles est gérée comme un condominium linguistique 50% français / 50% néerlandais, avec systématiquement 2 ministres francophones pour 2 ministres néerlandophones. Mais il convient de préciser que la minorité néerlandophone constitue environ 10% de la population de la ville et de la Région, ce qui pose parfois, pour de nombreux Bruxellois francophones, la

question du caractère démocratique de cette *représentation asymétrique* des citoyens. Certains d'entre eux considèrent qu'il est injuste et biaisé que 90% des Bruxellois ne soient représentés, dans le Gouvernement régional, que par le même nombre de ministres que les 10% de Bruxellois flamands. Les Flamands considèrent pour leur part que cette représentation est équitable et neutre pour Bruxelles.

Bruxelles s'est vu conférer ce statut d'entité officiellement bilingue par les autorités nationales en 1932 ; l'explication apportée par l'État en 1962 (fixation définitive des frontières linguistiques) pour confirmer cette décision était la suivante : même si Bruxelles est majoritairement francophone, elle est aussi la capitale d'un pays bilingue.

A l'aune de cet argument de l'État (*qui n'a pas évoqué la présence d'une minorité flamande pour rendre le néerlandais co-officiel à Bruxelles, mais plutôt le caractère binational de la Belgique*), il convient de noter que dans beaucoup de pays tout autant démocratiques que la Belgique, le taux de locuteurs d'une langue n'est effectivement pas toujours, en soi, une raison suffisante pour rendre officielle une langue minoritaire (ce qu'est le néerlandais à Bruxelles).

C'est donc bien souvent le rapport de force politique (plutôt que démographique) au sein d'un État ou d'un territoire de cet État qui détermine le rang officiel ou non d'une langue (*par exemple, à Montréal, l'article 1 de la Charte de la ville-région consacre le français comme seule langue officielle alors que le taux de Francophones est "seulement" de 67%, à comparer avec le taux de 87% de Francophones à Bruxelles, ville néanmoins consacrée comme officiellement bilingue*). Or, démographiquement, les Flamands sont majoritaires au niveau national (à 59%) : par un relatif consensus politique, ils prennent souvent l'initiative dans les réformes institutionnelles et en retirent donc une force politique qui leur permet très souvent d'obtenir satisfaction dans leurs revendications, y compris pour leur minorité linguistique flamande à Bruxelles.

Le bilinguisme de Bruxelles s'explique aussi par l'histoire de cette ville. Les premières décennies de l'indépendance de la Belgique, le néerlandais n'était pas une langue officielle dans le pays. Ceci a motivé beaucoup d'habitants de la capitale, dont la langue usuelle était alors issue du brabançon, proche du flamand, de commencer à parler le français avec leurs enfants afin de leur permettre d'avancer socialement. Graduellement, la ville est devenue presque entièrement francophone, bien que beaucoup de noms de rues, communes etc. sont d'origine flamande (Schaerbeek, Etterbeek, Molenbeek, etc.), et bien que beaucoup de ces francophones ont une partie de leurs racines flamandes.

Étant très largement majoritaires à Bruxelles, les Francophones n'ont souvent (mais pas toujours) qu'une connaissance scolaire limitée du néerlandais ; en revanche, les Flamands minoritaires de Bruxelles sont généralement parfaitement bilingues néerlandais/français et n'hésitent pas à utiliser directement le français pour communiquer dans les commerces et autres lieux publics de la capitale.

Les partisans flamands du maintien du bilinguisme dans la Ville et la Région de Bruxelles considèrent que le statut linguistique actuel de la Capitale n'est que la juste réciprocité de la parité linguistique qui existe au niveau fédéral (50% des ministres belges sont des Francophones alors que les Francophones représentent 41% de la population belge). Afin de justifier le statut actuel de condominium bilingue intégral à Bruxelles, certains Flamands évoquent également le fait historique incontestable selon lequel, dans le passé, jusqu'à la fin du XIXe siècle, Bruxelles était une ville très majoritairement de langue néerlandaise (plus exactement de dialecte brabançon).

Les partisans francophones d'une limitation du statut bilingue de Bruxelles (mais avec des droits étendus pour la minorité linguistique) estiment, en ce qui les concerne, que le rapport

de force linguistique est disproportionné à Bruxelles par rapport à ce qu'il est au niveau fédéral, et que le régime bilingue à Bruxelles est inadapté, voire injuste à l'égard des Francophones. Ils insistent sur le fait qu'au niveau fédéral, le taux de 41% de Francophones en Belgique est équitablement comparable au pourcentage de 50% de ministres francophones, tandis que, dans le cas de Bruxelles, la parité 50/50 accordée à la langue néerlandaise (alors qu'il n'y a que 10% de Flamands à Bruxelles) est nettement déséquilibrée.

Le débat est toujours en cours, mais, à l'heure actuelle, le statu quo prévaut tant au niveau fédéral qu'au niveau bruxellois. Certains affirment que la remise en cause de la parité à Bruxelles entraînerait la même remise en cause de la parité linguistique au sein du gouvernement fédéral.

## **Histoire**

Bruxelles, qui a fêté son millénaire en 1979, a une histoire mouvementée liée à celle du continent européen dans la même période.

## **Économie**

L'économie de Bruxelles est dominée par des activités dans le secteur des services et des pouvoirs publics. Son rôle de métropole commerciale nord-européenne en fait aussi une grande ville de congrès. Souvent, ces activités sont directement ou indirectement liées avec les fonctions de capitale de la Belgique et de l'Union européenne :

- Bruxelles étant, entre autres, le siège de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, nombreux sont les services administratifs qui gravitent autour de ces deux institutions. Le Parlement européen a également son siège à Bruxelles pour les sessions extraordinaires et les commissions ;
- l'OTAN a également son siège à Bruxelles ;
- ministères et institutions nationaux belges, francophones, flamands... ;
- sièges sociaux de la majorité des grandes sociétés belges ;
- sièges régionaux et européens de beaucoup de sociétés multinationales ;
- sociétés de conseil, services juridiques, ainsi que les nombreux groupes d'intérêt (lobbies) belges et européens ... ;
- secteur d'hôtellerie et de loisirs ;
- transport aérien, routier...

## **Transports**

Le TGV Thalys relie Bruxelles à Paris, Amsterdam et Cologne, tandis que le TGV "classique" relie directement la métropole aux villes françaises du sud (Lyon, Marseille, etc). L'Eurostar relie Bruxelles à Londres. Enfin, les trains Eurocity Iris et Vauban relient Bruxelles respectivement à Zurich et à Brigue, tous les deux via Metz, Strasbourg et Bâle. Bruxelles est desservie par plusieurs gares :

- les plus importantes pour le trafic voyageurs se trouvent sur la jonction Nord-Midi ; tous les trains voyageurs nationaux à partir de Bruxelles s'y arrêtent :
  - Gare du Midi (principale gare internationale, desservie par le TGV Bruxelles-France, l'Eurostar, le Thalys, l'ICE)
  - Gare Centrale
  - Gare du Nord
- la jonction Nord-Midi comporte encore deux autres gares, d'importance mineure :
  - Bruxelles-Chapelle
  - Bruxelles-Congrès (sous la Cité administrative)

- les autres gares importantes se trouvent dans le quartier des institutions européennes, les trains en direction de Namur et Luxembourg s'y arrêtent :
  - Gare de Bruxelles-Luxembourg (anciennement Quartier Léopold)
  - Gare de Bruxelles-Schuman
- et aussi :
  - Gare d'Etterbeek
  - Gare de Boitsfort
  - Halte de Boondael (à Ixelles)
  - Gare de Watermael
  - Gare de Schaerbeek
  - Gare de Jette
  - Gare de Bockstael (à Laeken, en correspondance avec le métro)
  - Gare de Berchem-Sainte-Agathe
  - Gare de Haren-Sud
  - Gare de Haren
  - Gare de Bordet
  - Gare de Evere
  - Gare de Meiser
  - Gare de Delta (à Auderghem, à proximité de l'Université libre de Bruxelles, en correspondance avec le métro)
  - Haltes de Saint-Job et de Moensberg, toutes deux à Uccle
  - Gare de Uccle-Stalle
  - Gare de Uccle-Calevoet
  - Gare de Forest-Midi (près des Usines Volkswagen)
  - Gare de Forest-Est (près de la salle de concert de Forest-National)

Il existe un projet de RER devant apporter une réponse aux gros problèmes de mobilité rencontrés par la ville. Ce projet implique la création de nouveaux points d'arrêt : la Gare de l'Ouest et Simonis, en correspondance avec le métro ; la halte du Gerموir à Etterbeek et la gare des Arcades à Watermael, la halte du Vivier d'Oie à Uccle, un arrêt à hauteur du CERIA à Anderlecht et d'autres arrêts qui devraient voir le jour avant, pendant et après la mise en place du RER.

La ville est entourée de trois grands axes périphériques concentriques :

- le *Ring* : autoroute périphérique contournant le centre urbain bruxellois ;
- la *grande ceinture* : boulevards (interrompue au sud au Bois de la Cambre) ;
- la *petite ceinture* : série de tunnels et de voies rapides encerclant totalement le centre-ville, suivant le tracé d'une muraille médiévale des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles qu'on ne traversait qu'aux huit portes restées célèbres : portes de Namur, Hal, Anderlecht, Flandre, Rivage, Laeken, Schaerbeek et Louvain.

Les transports urbains sont assurés par un réseau dense de tramways en surface et souterrains, et d'autobus. Trois lignes de métro desservent également la ville : les deux premières (lignes 1A et 1B) traversent la capitale d'est en ouest ; la troisième (ligne 2) suit le trajet de la *petite ceinture*. À noter qu'une quatrième ligne (ligne 3), reliant la gare du Nord à la gare du Midi et se prolongeant jusqu'à la station Albert, est exploitée avec des tramways souterrains ("prémétro"). Le métro bruxellois compte 69 stations.

Bruxelles est aussi desservi par deux aéroports :

- l'aéroport de Bruxelles-Zaventem ; plusieurs trains par heure le relient à Bruxelles ;
- l'aéroport de Charleroi Bruxelles-Sud, spécialisé dans les compagnies à bas prix ; l'aéroport est relié à Bruxelles par des navettes routières.

## Lieux touristiques

- La Grand-Place et l'Hôtel de ville.
- Les Galeries Saint-Hubert (les plus anciennes galeries marchandes couvertes d'Europe: elles abritent des commerces de luxe et une célèbre librairie).
- Le Sablon (quartier des antiquaires).
- Le quartier des Marolles et son célèbre marché aux puces, sur la place du Jeu de Balle. Le quartier est dominé par le bâtiment imposant du Palais de Justice auquel il est relié par un ascenseur moderne.
- Le Manneken Pis (et Jeanneke Pis, son homologue féminin, moins visitée).
- L'Îlot Sacré, quartier protégé au nord de la Grand-Place.
- La cathédrale Saints-Michel-et-Gudule.
- L'église Notre-Dame du Sablon, l'église de la Chapelle, le Béguinage, la Maison de la Bellone, l'église Saint-Guidon...
- La place Royale, à proximité du Palais Royal, du musée des instruments de musique et des musées d'arts anciens et contemporains.
- La Basilique du Sacré-Cœur à Koekelberg.
- Le Parc de Bruxelles, entre le Palais Royal et le Parlement.
- l'avenue Louise et la Porte de Namur: cinémas, commerces de luxe...
- Les maisons "Art Nouveau" (square Ambiorix, avenue L. Bertrand...)
- Le parc du Cinquantenaire, où l'on trouve la mosquée de Bruxelles, le musée de l'automobile, les Musées royaux d'art et d'histoire et le Musée Royal de l'Armée et de l'Histoire Militaire.
- Le parc de Laeken : domaine de 160 hectares regroupant le château de Laeken (demeure des souverains belges), les serres royales, la tour japonaise et le pavillon chinois.
- Bruparck : ancien emplacement de l'exposition universelle de 1958, devenu une zone de loisirs où se trouvent réunis le célèbre Atomium, le parc des expositions, le parc « mini-Europe », un complexe cinématographique, le stade Roi Baudouin (anciennement Heysel) et le planétarium.

## Art et Culture

### Urbanisme et architecture à Bruxelles

Bruxelles est une ville étendue, l'espace disponible par habitant dépasse la moyenne des autres capitales européennes. Une part importante du bâti est composé de maisons unifamiliales, maintenant divisées en appartements, et d'immeubles de faible hauteur. Dans ce paysage urbain s'élèvent cependant des tours de bureaux modernes (Tour du Midi, Tour Madou, Tour Dexia, Tours Belgacom, Tour des Finances, WTC, etc.), concentrées dans les quartiers d'affaires de la ville : Gare du nord (surnommé le *petit Manhattan*), quartier européen, avenue Louise. De nombreux parcs jalonnent la ville. La proportion d'espaces verts est également importante bien qu'inégalement répartie. Les jardins privés en intérieur d'îlot sont nombreux.

La ville compte de nombreux bâtiments remarquables dans une grande diversité de styles, des constructions médiévales à l'architecture contemporaine.

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît un nouveau style architectural, l'art nouveau dont Bruxelles deviendra l'une des capitales grâce aux œuvres d'architectes de renom dont les plus célèbres sont : Victor Horta, Paul Hankar et Henry Van de Velde, également entre autres : Paul Cauchie, Gustave Strauven, Ernest Blerot, Josef Hoffmann (Palais Stoclet), Léon Delune, Paul Hamesse et bien d'autres.

Après la Première Guerre mondiale, les destructions ainsi que la forte croissance démographique due à l'afflux de nouveaux habitants venus des autres régions du pays provoquent une crise du logement et une extension rapide des surfaces construites. C'est le début des constructions de logements sociaux et de cités-jardins en périphérie de l'agglomération d'alors. ("voir : Cité-jardin à Bruxelles").

### Musées

- Musée Alice et David Van Buuren
- Musée Charlier
- Musée communal des Beaux-Arts d'Ixelles
- Centre belge de la bande dessinée (CBBB)
- Musée d'art spontané
- Musées du Cinquantenaire :
  - Musée de l'armée
  - Musées royaux d'art et d'histoire
  - Autoworld (musée de l'automobile)
- Musée juif de Belgique
- Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
  - Musée royal d'art ancien [1]
  - Musée royal d'art moderne [2]
  - Musée Antoine Wiertz
  - Musée Constantin Meunier
- Musée du jouet [3]
- Musée du cinéma
- Musée des instruments de musique [4]
- Musée Victor Horta [5]
- Musée Bellevue [6]
- Musée bruxellois de la gueuze [7]
- Musée du transport urbain bruxellois [8]
- Wiels, centre d'art contemporain

### Bruxellois célèbres

- Chantal Akerman (1950- ), cinéaste
- Plastic Bertrand (1958- ), chanteur
- Jacques Brel (1929-1978), chanteur, acteur et réalisateur, qui a composé une chanson sur cette ville
- Charles Buls, bourgmestre de 1881 à 1889, connu pour sa politique de préservation et de restauration du patrimoine bruxellois et de défense de l'enseignement public
- Annie Cordy (1928- ), chanteuse, actrice
- Franquin (1924-1997), dessinateur né à Etterbeek, père de Gaston Lagaffe.
- Philippe Geluck (1954- ), dessinateur du Chat
- Michel de Ghelderode (1898-1962), auteur dramatique
- Hergé (pseudonyme de Georges Rémi) (1907-1983), dessinateur de bande dessinée (Tintin et Milou et Jo, Zette et Jocko)
- Victor Horta (1861-1947), architecte art nouveau (est né à Gand mais meurt à Bruxelles où il laissera l'essentiel de ses œuvres).
- Jacky Ickx (1945- ), pilote automobile
- David Joris (1501-1556), anabaptiste
- Maurane (1960- ), chanteuse
- Amélie Nothomb (1967- ), écrivain (née au Japon)
- Peyo (pseudonyme de Pierrot Culliford) (1928-1992), dessinateur de bande dessinée (les Schtroumpfs, Johan et Pirlouit, Benoît Brisefer et Poussy)
- Pierre Rapsat (1948-2002), chanteur
- François Schuiten (1956- ), dessinateur

- Toots Thielemans (1922- ), harmoniciste de jazz, siffleur, guitariste
- Jean-Philippe Toussaint (1957- ), écrivain et cinéaste, auteur de *Fuir*, *La Salle de Bain* ou *La Télévision*
- José van Dam (1940- ), chanteur basse baryton, présent sur les plus grandes scènes internationales
- Jean-Claude Van Damme (1960- ), acteur
- Michel Weyland (1947- ), dessinateur et scénariste de bande dessinée (*Aria*)
- Yslaire (1957- ), dessinateur et scénariste

### Lieux culturels

- Théâtre national de Belgique (le site) : 111-115, boulevard Émile Jacqmain (direction Jean-Louis Colinet).
- Théâtre royal du Parc (le site) : 3, rue de la Loi (direction Yves Larec).
- Théâtre royal des Galeries (le site) : 32, galerie du Roi (direction David Michels).
- Théâtre de Poche (le site) : 1a, chemin du Gymnase (direction Roland Mahauden).
- Théâtre de la Place des Martyrs (le site) : 22, place des Martyrs (direction Daniel Scahaise).
- Koninklijke Vlaamse Schouwburg (le site) : 7, quai aux Pierres de Taille (direction Jan Goossens).
- Beursschouwburg (le site) : 20-28, rue Orts (direction Cis Bierinckx).
- Le Musée du cinéma de Bruxelles, qui propose des projections de films de la collection de la Cinémathèque royale de Belgique.
- Les 'cartoon' murales fameuses
- les Halles de Schaerbeek. 20, rue de la Constitution à 1030 Schaerbeek

### Musées, festivals et autres

- Musée du jouet de Bruxelles
- AutoWorld dans le parc du Cinquantenaire; musée de l'automobile
- Centre belge de la bande dessinée (CBBBD)
- Anima, festival du film d'animation de Bruxelles
- Festival du Court Métrage de Bruxelles
- Musée du Cacao et du Chocolat; Grand'Place de Bruxelles
- Festival International du Film Fantastique de Bruxelles/Brussels International Festival of Fantastic Film (BIFFF)
- Quinzaine de la bd de la ville de Bruxelles/Asbl Bruxelles
- Zinneke Parade

## **Schaerbeek**

---

Schaerbeek (en néerlandais *Schaerbeek*, anciennement Schaerbeek, signifiant « ruisseau en ciseau ») est l'une des 19 communes bilingues de Belgique située dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle comptait, au 1<sup>er</sup> juillet 2005, 111 574 habitants (Schaerbeekois) pour une superficie de 8,1 km<sup>2</sup>, soit 13 775 habitants/km<sup>2</sup>. Un habitant sur 85 en Belgique en est donc originaire. Elle est située au nord-est de l'agglomération bruxelloise.

Schaerbeek est composée de nombreux quartiers souvent très populaires et cosmopolites. Elle compte quelques sites remarquables comme le parc Josaphat, l'hôtel communal construit en 1887 par Jules-Jacques Van Ysendijck, l'église Sainte-Marie, les Halles, la Maison des Arts, ainsi que de nombreuses maisons art nouveau et art déco particulièrement bien préservées (exemple : la Maison Autrique).

Elle est limitrophe des communes de Bruxelles-ville, Saint-Josse-ten-Noode, Evere, Etterbeek et Woluwe-Saint-Lambert. C'est la seule commune de la ville de Bruxelles à ne pas posséder d'armoiries C'est pourquoi elle reste souvent apparentée à ses couleurs du drapeau "Blanc vert".

### **La commune des ânes**

Jadis, les Schaerbeekois cultivaient la cerise, fruit utilisé entre autres dans la fabrication de la Kriek (Gueuze à la cerise, bière à fermentation spontanée de la région de Bruxelles). Ils avaient obtenu le privilège de porter à dos d'âne leurs cerises au marché de Bruxelles. Les Bruxellois, les voyant arriver, se gaussaient d'eux en disant : Hei! doë zên die êzels van Schoerebeik (en dialecte flamand de Bruxelles : Tiens, voilà les ânes de Schaerbeek !). Aujourd'hui encore, Schaerbeek est appelée « la commune des ânes » et ses habitants ne s'en froissent plus, si on le dit avec le sourire.

### **Les quartiers**

La commune possède une cité-jardin d'intérêt située dans le quartier Terdelt. Elle dispose aussi d'un "quartier des Fleurs" en bordure du parc Josaphat, nommé ainsi en raison de ses alignements florifères de cerisiers du Japon, couvrant les rues d'un tapis rose au printemps.

### **Lieux culturels**

- Culture francophone:  
Responsable : Jean-Pol Lozet  
Adresse : Maison des Arts Gaston Williot, Chaussée de Haecht, 147  
Téléphone : 02/218.79.98  
Fax : 02/219.92.60  
[jplozet@schaerbeek.irisnet.be](mailto:jplozet@schaerbeek.irisnet.be)
- Centre culturel de Schaerbeek : 91-93 rue de Locht  
(direction : Chantal Des Campagne)

#### Historique

LE CENTRE CULTUREL ouvert en 1999 par l'échevin de la culture précédent, XAVIER WINKEL a poursuivi ses actions sous l'actuel échevin de la culture et du tourisme GEORGES VERZIN a mobilisé et fidélisé un public qui, outre les activités elles – mêmes goûte à la chaleur de la convivialité, au croisement des disciplines et des cultures. Depuis 2000, sont apparus les cafés philo, qui peu à peu se sont transmués en ciné

canapés cinéphil' oh, petites soirées plate forme de paroles à partir du cinéma, de fréquence mensuelle où de nombreux spectateurs de 6 à 96 ans, des réalisateurs, Liberski, les frères Dardennes, Frédéric Fonteyne, Yolande Moreau, Mourad Boucif, et de nombreux jeunes cinéastes se sont croisés, pour présenter leur film, au plaisir des habitants du quartier.

Chaque année aussi, le centre culturel organise ses Printemps des Cultures qui permettent aux diverses communautés de Schaerbeek de disposer d'un espace de célébration au travers d'expositions, de concerts, de conférences, de spectacles. Les associations et les artistes trouvent, rue de locht, une écoute active et un relais efficace et utile pour leur expression et leur promotion, via des expositions d art plastique, des conférences, des colloques, des formations, des rencontres ....

21 ateliers créatifs occupent au quotidien l'agenda de ce petit lieu élastique mais dont l'accessibilité des prix permet la fréquentation de tous.

- Maison des Arts Gaston Williot : 147 Chaussée de Haecht  
(responsable : Jean-Pol Lozet)

### Musées

- Musée de la bière : 33-35 avenue Louis Bertrand
- Musée de l'Horloge en Faïence (Clockarium) : 163 boulevard Reyers
- Maison Autrique : 1re maison de Victor Horta à Bruxelles : 266 Chaussée de Haecht

### Théâtres

- La Balsamine (le site) : 1 rue Félix Marchal  
(direction : Christian Machiels)
- Théâtre Océan Nord : 63-65 rue Vandeweyer  
(direction : Isabelle Pousseur)
- Halles de Schaerbeek (le site) : 22b rue Royale Sainte-Marie  
(direction : Fabienne Verstraeten)
- Théâtre 140 (le site) : 140 avenue Plasky  
(direction : Jo Dekmine)
- Magic Land Théâtre (le site) : 8-14 rue d'Hoogvorst  
(direction : Patrick Chaboud)
- Espace théâtral Scarabaeus : 19-27 rue Creuse  
(direction : Irène Chalkia)

### Bibliothèques

#### Bibliothèque Helmet



Chaussée de Helmet, 272  
1030 Schaerbeek  
Tél. 02/242.68.68  
Tram : 55

Lun. 10h-12h et 13h-18h  
Merc. 10h-12h et 13h-19h  
Jeu. 13h-18h  
Sam. 9h30-12h30

### Bibliothèque Mille & une pages



Place de la Reine, 1  
1030 Schaerbeek  
Tél. : 02/240.32.80  
Tram: 92  
Tram: 93  
Tram: 94

Mar. 13h-19h  
Jeu. 10h-18h

### Bibliothèque Thomas Owen



Avenue de Roodebeek, 111  
1030 Schaerbeek  
Tél. : 02/735.73.56  
Tram : 23  
Tram: 90  
Bus : 12-21-29-28

Lun. 13h-17h  
Merc. 13h-19h  
Ven. 15h-19h

### Bibliothèque Dailly



Rue du Radium, 20  
1030 Bruxelles  
Tél. : 02/736.39.11  
Bus : 29-54

Merc. 15-19h  
Jeu. 17h-19h

### Bibliothèque André Vermeulen



Rue Goossens, 17  
1030 Schaerbeek  
Tél.: 02/215.83.33  
Bus : 58-59

Mar. 14h30-20h30  
Merc. 14h30-18h30  
Jeu. 10h-12h et 15h-17h  
Ven. 14h30-18h30  
Dim. 10h-13h

## Qui fait quoi à Schaerbeek?

Pour vous permettre de retrouver un organisme schaerbeekois travaillant dans le domaine du culturel, nous vous proposons de consulter le site: <http://cartesociale-schaerbeek.be>. Un onglet à droite vous propose l'option "Qui fait quoi?". Vous pouvez rechercher le ou les organismes qui vous intéressent selon leur localisation, leur nom ou leur secteur d'activités. Un secteur d'activité proposé est notamment "Art et Culture".

## Vie politique

### Arrivé du FDF au pouvoir

Bastion du libéralisme, Schaerbeek a été conquise en 1970 par le Front démocratique des francophones (FDF), à l'époque nouveau parti régionaliste fondé en 1964, alors que les autres partis belges étaient encore officiellement « nationaux », et pluraliste.

### Affaire des guichets de Schaerbeek

Sous cette direction francophone, la commune adopta une disposition des guichets de l'état civil avec quatre guichets pour les francophones, deux pour les étrangers et un pour les néerlandophones (représentant environ 12 % de la population).

Cette répartition était cependant illégale, et en 1976, le gouvernement somma la commune de réorganiser les guichets de manière qu'ils soient tous accessibles à tous les habitants. Le bourgmestre et le collège refusent de s'incliner, et le gouvernement délègue un commissaire spécial, le vicomte Ganshof Van der Mersch, chargé d'exécuter la décision du gouvernement (ce qu'il fit nuitamment accompagné de gendarmes après une tentative diurne qui s'était heurtée à un mur de militants du FDF).

### Politique hostile aux immigrés

Au fil du temps, le bourgmestre FDF Roger Nols, à l'initiative de la mise sur pied du Conseil communal consultatif des immigrés en 1973, évolua vers des positions de plus en plus xénophobes, allant jusqu'à inviter Jean-Marie Le Pen à Schaerbeek dans les années 1980, à interdire les enseignes de magasin en d'autres langues que le français ou le néerlandais, à interdire les rassemblements vespéraux de plus de trois personnes sur la voie publique, à interdire les cours de religion musulmane dans les écoles communales, à bloquer l'inscription d'étrangers auprès de l'administration communale...

Pendant cette période, les plus fidèles alliés de Nols, allant jusqu'à s'intégrer sur la liste NOLS (Nouvelles orientations des libertés schaerbeekaises), furent les PRL Bernard Guillaume et Jean-Marie Charels (ancien militant d'extrême droite), alors que le FDF finit par l'exclure, après qu'un de ses élus, Georges Verzin, eut claqué la porte du parti pour protester contre sa dérive raciste et mis sur pied une liste dissidente, IDS (Initiatives pour le développement de Schaerbeek). En 1999, alors qu'il n'était plus qu'un simple conseiller communal, Roger Nols passa au Front National et ne se représenta plus en 2000.

### La fin du nolsisme - une politique d'apaisement et de reconstruction

En 1994, la liste Duriau (ex-nolsistes) s'allie au FDF (très anti-PRL au niveau local, comme à Etterbeek et à Koekelberg), à Ecolo, au PS et au PSC, rejetant dans l'opposition le PRL encore nolsiste et le Front national. En cours de législature, Francis Duriau s'affilie au FDF et un de ses échevins PSC passe au PRL.

En octobre 2000, pour la première fois, les ressortissants de pays membres de l'Union européenne peuvent s'inscrire en tant qu'électeurs : seuls 971 sur 11 498 électeurs potentiels accomplissent cette démarche, ils pèsent donc peu parmi les 54 262 électeurs inscrits. Pas moins de 11 listes se présentaient à ces élections, dont 7 complètes (47 candidats)[1]. Quelques petites listes incomplètes étaient également présentes[2].

Sur 47 sièges, la fédération PRL-FDF-MCC (actuel MR) en recueillit 16, plus 8 élus de la Liste du Bourgmestre (LB) dirigée par le bourgmestre (ex-FDF) sortant Francis Duriau, mais l'animosité entre les deux chefs de file et concurrents au poste de bourgmestre aboutit à une coalition entre le PRL-FDF-MCC d'une part, Ecolo (11 sièges, dont 1 Agalev) et le PS (5 sièges), rejetant dans l'opposition deux partis de la majorité sortante, la LB et le PSC (3 sièges, actuel CDH), la liste Demol (4 élus, regroupant le Vlaams Blok et des transfuges du FN et du PRL).




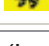
Lors des négociations post-électorales sur la répartition des postes exécutifs (bourgmestre, échevins, président du CPAS), Ecolo désigne d'emblée Tamimount Essaïdi (de parents marocains) comme candidate à un de ses quatre mandats, le PS désigne Alain Hutchinson, déjà secrétaire d'État régional, qui devra être remplacé par un échevin faisant fonction, Mohamed Lahlali (ancien étudiant marocain), ce qui provoque une polémique ; quant au MR, il se résout en fin de compte à nommer lui aussi un échevin allochtone, Sait Köse (de parents turcs).

Bernard Clerfayt (MR-FDF) revêtit l'écharpe mayorale pour la mandature 2001-2006, dont les chantiers essentiels allaient être l'assainissement des finances et l'amélioration de la sécurité.

L'actuelle majorité (janvier 2007 - janvier 2012) est composée du Front démocratique des francophones (le bourgmestre + 3 échevins), du Parti réformateur libéral (3 échevins), d'Ecolo (3 échevins + présidence du Centre public d'action sociale), de Groen! (1 échevin). L'opposition est composée du Parti socialiste, du Centre démocrate humaniste et du groupe Demol (Vlaams Belang).

### **Jumelages**

-  Al-Hoceima, Maroc depuis 2003
-  Beyoğlu, Turquie depuis 2004

<b>Géographie</b>	
<b>Pays</b>	 Belgique
<b>Région</b>	 Bruxelles-Capitale
<b>Communauté</b>	 Communauté française  Communauté flamande
<b>Province</b>	(hors province)
<b>Arrondissement</b>	Bruxelles-Capitale
<b>Coordonnées</b>	50° 52' 14" N, 04° 22' 40" E
<b>Superficie</b>	8,14 km <sup>2</sup>
<b>Données sociologiques</b> (source : fgov.be)	
<b>Population</b> – Hommes – Femmes <b>Densité</b>	111.946 (01/01/2006) 49,07% 50,93% 13753 hab./km <sup>2</sup>
<b>Pyramide des âges</b> – 0–19 ans – 20–64 ans – 65 ans et +	(01/01/2004) 24,38% 63,57% 12,05%
<b>Étrangers</b>	31.328 (01/07/2005)
<b>Économie</b>	
<b>Taux de chômage</b>	26,9 (01/01/2006)
<b>Revenu annuel moyen</b>	9.093€/hab. (2003)
<b>Politique</b>	
<b>Bourgmestre</b>	Bernard Clerfayt (MR)
<b>Majorité</b>	MR-Ecolo
<b>Sièges</b> MR PS Ecolo cdH Demol	<b>47</b> 22 13 6 5 1
<b>Sections de l'entité</b>	
<b>Section</b>	<b>Code postal</b>
Schaerbeek	1030
<b>Autres informations</b>	
<b>Gentilé</b>	Schaerbeekois(e)
<b>Zone téléphonique</b>	02
<b>Site officiel</b>	www.schaerbeek.be

